



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Limoges, le 2 octobre 2020

### **A20 – CHER Restrictions de circulation sur l'autoroute A20 au niveau de l'échangeur n°8 « Massay »**

L'État – DIR Centre-Ouest vous informe de restrictions de circulations sur l'autoroute A20, au niveau de l'échangeur n°8 « Massay » dans les deux sens de circulation, **du lundi 5 octobre au vendredi 23 avril 2021.**

Ces restrictions interviennent dans le cadre des travaux d'aménagement de bretelles d'entrée et de sortie à l'échangeur n°8 prévus au contrat de plan État – région Centre Val de Loire à hauteur de 3,2 millions d'euros.

#### **OBJET DES TRAVAUX**

L'aménagement à réaliser consiste à créer deux bretelles unidirectionnelles afin de permettre, d'une part, l'insertion sur l'A20 des véhicules venant de Massay par la RD 2020 en direction de Vierzon, et d'autre part, la sortie des véhicules en provenance de Vierzon.

L'implantation de ce nouvel aménagement va induire des travaux sur les infrastructures existantes :

- sur l'A20 :
  - la création de deux bretelles (incluant la prolongation d'une buse métallique passant sous l'A20)
  - la mise aux normes d'une partie de l'assainissement de l'A20
  - la création d'un bassin d'orage.
- sur la RD2020 :
  - la modification du profil en travers afin d'éviter la prise à contre sens de la bretelle de sortie
  - la reprise de l'anneau du giratoire Est pour faciliter la giration des poids lourds
  - la réfection de la couche de roulement entre les 2 giratoires.

#### **MESURES D'EXPLOITATION**

Les travaux sont organisés en plusieurs phases :

– **du lundi 5 octobre au vendredi 18 décembre 2020** : les usagers du sens Paris-province circuleront uniquement sur la voie de gauche pendant moins de 3 km.

– **du jeudi 12 novembre au vendredi 18 décembre 2020, puis du lundi 18 janvier au vendredi 23 avril 2021** : les usagers du sens province-Paris circuleront uniquement sur la voie de gauche pendant moins de 3 km.

*Les usagers sont invités à la plus grande prudence dans la traversée de la zone de travaux et sur les itinéraires de déviation, pour leur propre sécurité, celle des riverains et des agents. Il est notamment rappelé la nécessité de respecter la signalisation temporaire et les limitations de vitesse mises en place.*

*La DIR Centre-Ouest prie les usagers de l'excuser pour la gêne subie à l'occasion de ces travaux et les remercie par avance de leur compréhension.*

**information usagers : [www.dirco.info](http://www.dirco.info)**

## **Direction interdépartementale des routes Centre-Ouest**

Service qualité et relations avec les usagers  
22, rue des Pénitents blancs - 87 032 Limoges cedex  
Tél. : 33 (0) 5 87 50 60 22  
[www.dirco.info](http://www.dirco.info)

[mruc.sqru.dirco@developpement-durable.gouv.fr](mailto:mruc.sqru.dirco@developpement-durable.gouv.fr)